



AVIRON
Championnat Auvergne Rhône-Alpes
Bateaux Courts J16
Samedi 25 mars 2017
Lac d'Aiguebelette



Avant Programme

1. ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Ligue Rhône-Alpes d'Aviron conjointement avec le Comité de Savoie d'Aviron.

2. DESCRIPTIF

Épreuve régionale de sélection pour les équipes de ligue réservée à la catégorie J16.
Distance : 1500 m

Epreuves :

1. J16H2- deux rameurs en pointe sans barreur
2. J16H1X- un rameur en couple
3. J16F2- deux rameuses en pointe sans barreur
4. J16F1X une rameuse en couple

3. INSCRIPTIONS

Sur le serveur FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/> du mercredi 1 mars 2017 à 7h00 au jeudi 16 mars 2017 à 23h00.

Consultations des engagements, horaires et ordre de départ le mardi 21 mars 2017.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- 9h00 : récupération des numéros contre 10€/n°.
- 9h30 : réunion des délégués dans la salle de la base d'aviron d'Aiguebelette.
- 11h00 à 12h00* : Contre la montre.
- 14h30 à 16h00* : Finales C, B et A.

* Les horaires exacts seront précisés dans le programme qui sera envoyé la semaine précédant le championnat.

Les rotations de matériel ne sont pas autorisées.

5. SÉLECTION AU SEIN DE L'ÉQUIPE REGIONALE

Les meilleurs rameuses et rameurs seront sélectionnés en équipe régionale pour la Coupe de France des ligues suivant le chemin de sélection édité pour l'année 2017. Le stage de préparation se déroulera la seconde semaine des vacances scolaires de printemps. La Coupe de France aura lieu à Brive du 29 au 30 avril 2017.

RÈGLES DE SÉLECTION EN EQUIPE AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2017

Principes généraux :

La Ligue Rhône-Alpes d'Aviron constitue chaque année une équipe régionale en vue de participer à la Coupe de France MAIF des Ligues. L'édition 2017 se déroulera à BRIVES les 29 et 30 avril 2017 avec une équipe Auvergne-Rhône-Alpes ;

Le respect du chemin de sélection est incontournable en vue d'une qualification en équipe régionale. Il comprend la participation au(x) stage(s) et au(x) compétition(s).

La performance d'un bateau long nécessite l'adaptation technique et collective de chacun des rameurs qui le compose. De ce fait, le refus non justifié, pour un rameur ou un barreur, de répondre à une quelconque sélection de ligue, en tant que rameur ou barreur, peut être un motif de non-sélection en équipe régionale.

Tout athlète dont le comportement ne respecterait pas les valeurs de la vie en groupe au cours d'un stage ou d'une compétition, pourra être écarté de la sélection.

CATÉGORIES J16 HOMMES ET FEMMES

Critères et principes de sélection :

La sélection en Équipe Auvergne Rhône-Alpes s'effectue d'après les résultats du **Championnat Auvergne Rhône-Alpes J16 en Bateaux Courts (CARAJ16BC)** qui se déroulera le samedi 25 mars 2017 à Aiguebelette. Les équipages seront ensuite préparés lors d'un stage du 26 au 28 avril. La participation à cette préparation est obligatoire.

La Coupe de France se déroule sur 2 jours. Le format de cette compétition prévoit des équipes de 8 rameurs et un barreur qui concourent en 4x et 4+ un jour, et 8+l'autre jour.

Lors du CARAJ16BC :

Les rameurs courent et se sélectionnent dans un armement, pointe ou couple. Pour la Coupe de France MAIF, la composition des équipages en 4x sera donc définie d'après les résultats de l'épreuve du skiff au CRAJ16BC, et celle des équipages en 4+ d'après les résultats de l'épreuve du deux sans barreur.

Les engagements au CRAJ16BC se font exclusivement via le serveur FFA.

Tous les rameurs effectueront un parcours contre-la-montre sur 1500m. Dans chaque épreuve, les 18 meilleurs temps sont qualifiés pour les finales. Les équipages sont distribués dans les finales A, B ou C selon la hiérarchie établie par le contre-la-montre. Afin de préserver l'égalité des conditions de course, les rotations de matériel ne sont pas autorisées.

Les finales sont disputées en ligne sur 1500m, avec 6 équipages et permettent d'établir le classement tel que :

Finale A : places 1 à 6

Finale B : places 7 à 12

Finale C : places 13 à 18

Remarque :

Si un équipage qualifié pour une finale déclare forfait avant le départ ou ne finit pas la course, alors il sera classé dernier de celle-ci. Aucun équipage ne sera autorisé à le remplacer, le couloir restera par conséquent vide.

Le résultat des finales A et B permettra de sélectionner le collectif en respectant la hiérarchie.

La base de la composition des équipages est la suivante :

- les 4 premiers de l'épreuve du skiff ainsi que les 2 premiers équipages de l'épreuve du deux sans barreur composeront l'équipe n°1.
- les 4 skiffeurs suivants ainsi que les 3^e et 4^e deux sans barreur composeront l'équipe n°2 si le niveau démontré le justifie.

Dans le cas où un rameur n'est pas en mesure de s'adapter à l'équipage auquel il est disposé, l'Équipe Technique Régionale pourra décider de le changer d'équipage. Cette mesure restera toutefois exceptionnelle.

Dans le cas où les conditions météorologiques ne permettraient pas d'assurer des conditions de courses régulières, l'organisateur pourra mettre en place un aménagement de la compétition pour toutes ou quelques-unes des courses. L'aménagement se basera sur les préconisations de la FFA concernant la gestion des problèmes liés aux conditions de courses défavorables.

Exceptionnellement, un rameur absent au CARAJ16BC car surclassé en J18 pour courir les Championnats de France Bateaux court pourra être intégré dans l'équipe selon son résultat et les autres critères sportifs de la saison. Cela sera décidé en réunion de commission sportive.

CATÉGORIES J18 et SÉNIOR HOMMES ET FEMMES

Les athlètes de ces catégories doivent participer aux Championnats de Zone SudEst Bateaux Courts qui se dérouleront le 1^{er} et 2 avril 2017 à Aiguebelette, à l'exception des rameurs séniors retenus dans les quotas par la Direction Technique Nationale.

Cette épreuve est sélective pour les Championnats de France Bateaux Courts qui se dérouleront à Cazaubon du 14 avril au 16 avril 2017.

Le collectif régional sera défini selon la hiérarchie établie par les Championnats de France et les Championnats de Zone, dans chaque discipline.

À l'issu des Championnats de Zone, une présélection sera effectuée. Les rameurs devront confirmer à ce moment leur volonté de participer à la Coupe de France MAIF, sous réserve de leur sélection.

Le nouveau format de la Coupe de France MAIF prévoit des équipes de 8 rameurs et un barreur qui concourent en 4x et 4-un jour, et 8+ l'autre jour. Les rameurs et rameuses séniors sélectionnés dans les collectifs A et B et les rameurs et rameuses J18 retenus dans le groupe de préparation du championnat d'Europe junior ne sont pas autorisés à y participer.

Le collectif sénior hommes et femmes est constitué de la catégorie sénior poids légers et toutes catégories.

La constitution de ce collectif sera définie selon les critères suivants :

- Résultats obtenus aux Championnats de France et aux Championnats de Zone Bateaux Courts
- Prise en compte des performances réalisées en pourcentage des temps de référence toutes catégories (TC), dans des conditions de courses identiques.

Les rameurs seront sélectionnés prioritairement dans leur armement : les meilleurs 2-formeront un 4- à la Coupe de France. Les meilleurs 1x formeront un 4x. L'ensemble de ces rameurs formeront un 8+. Cependant, selon la stratégie adoptée et le niveau démontré sur le Championnat de France, l'E.T.R. est susceptible de sélectionner des rameurs ou rameuses issus d'un autre armement pour renforcer le collectif.

Le collectif sera arrêté à l'issu des Championnats de France Bateaux Courts par l'Équipe Technique Régionale.

Exceptionnellement, un rameur absent aux Championnats de France Bateaux Courts pourra être intégré dans l'équipe s'il a montré sa valeur lors des compétitions tout au long de l'année.

ENTRAINEMENT

///
AREA



Maison
du Lac

Arrivée

1 couloir neutre

2 couloirs
d'entraînement

*Départ
1000 m*

Départ 1500m

Départ 2000 m

*Pontons de
débarquement*

Base

*Pontons
d'embarquement*

Montée au départ

Zone d'environnement
protégée

Château

**Plan de circulation ENTRAINEMENT
Championnats J16 – 25 mars 2017**



LE DÉPARTEMENT



COMITE DE SAVOIE

COMPÉTITION

///
AREA



Maison
du Lac

Arrivée

*Pontons de
débarquement*



Base

*Pontons
d'embarquement*



3 couloirs
7 bateaux

1000 m

*Montée
Départ/échauffement*



Départ 1500 m

*Zone d'échauffement 500m
2 couloirs de descente (+ TDR)
1 couloir neutre
Départ 2000 m*

*Zone d'environnement
protégée*

Château

Plan de circulation COMPÉTITION Championnats J16 - 25 mars 2017